« Les réformes, la réforme catholique et les femmes » fin du XIVe siècle à la fin du XXe siècle[[1]](#footnote-1).

I le rôle des femmes dans la vie religieuse à la fin du Moyen Age

II Réformer, mais comment ? Particularités féminines au XVIe siècle

III Les femmes dans la réforme catholique

*Les femmes du catholicisme deviennent parfois des saintes, voire des docteures de l’Église, mais jouent-elles un rôle ou plutôt leur laisse-t-on jouer un rôle dans les transformations culturelles et politiques qui accompagnent l’histoire de l’Église occidentale ? Quelles sont les caractéristiques de l’action féminine quand elles peuvent se faire entendre ?*

Les femmes du catholicisme deviennent parfois des saintes, voire des docteures de l’Eglise, mais jouent-elles un rôle ou plutôt leur laisse-t-on jouer un rôle dans les transformations culturelles et politiques qui accompagnent l’histoire de l’Église occidentale ? On sait que des tropismes inégalitaires ont toujours mis en question l’égalité foncière des baptisés[[2]](#footnote-2). Poser la question ainsi c’est dire que les femmes ont parfois dépassé et dépassent encore l’androcentrisme qui suppose que l’image de Dieu et le pouvoir sur toute chose soit déposé dans le mâle seul et réserve l’action aux hommes tandis que l’être serait aux femmes en refusant à ces dernières l’exercice d’une quelconque autorité à moins de se « masculiniser »[[3]](#footnote-3). Si la construction des stéréotypes masculin et féminin est l’objet d’histoire, nous pouvons apréhender aussi les failles de ces constructions et comment les femmes s’en emparent pour échapper au déterminisme construit par les hommes seuls[[4]](#footnote-4).

Nous aborderons la question en étudiant trois larges périodes pendant lesquelles l’autorité ecclésiale est profondément mise en cause et autorise l’intervention féminine, entre Grandes découvertes, Réformes et Révolutions, en privilégiant plusieurs figures féminines actives : La fin du Moyen Âge avec Catherine de Sienne et Jeanne d’Arc ; Le temps des réformes protestantes et catholiques avec Marguerite de Navarre, Argula von Stauffen et Marie Dentière puis Thérèse d’Avila et Louise de Marillac ; Du refus des Lumières à la fraternité humaniste avec Marie Rivier, Jeanne Jugan et Madeleine Delbrêl.

Que disent et que font les femmes face à des changements culturels majeurs, au temps des Grandes découvertes, de la critique humaniste des autorités et de leur lecture des Écritures au temps des Lumières révolutionnaires ou marxistes. Que deviennent-elles dans le monde protestant qu’elles ont contribué à asseoir par leur choix initial ? Comment expliquer encore leur implication déterminante dans une réforme catholique romaine qui leur impose la clôture et la supériorité sacerdotale?

1. **Femmes du Moyen Âge dans l’action évangélique**

Il faut d’abord rappeler dans cette période de la fin du Moyen Âge ce qu’est la place des femmes. Elle n’est pas aussi effacée qu’on l’a longtemps cru, du moins dans les catégories sociales supérieures puisqu’on les voit écrire, diriger, inspirer des réformes politiques ou religieuses… et c’est vrai aussi pour les femmes éduquées des villes.

Prenons deux femmes pour lesquelles la relation entre religion et politique était une évidence dont elles on su convaincre leurs contemporains : Catherine de Sienne, assez mal connue en France et Jeanne d’Arc.

Catherine, 1347-1380, la deuxième femme déclarée docteur de l’Église (3 oct 1970) fille d’un teinturier de Sienne était devenue tertiaire dominicaine contre l’avis de ses parents (23e enfant sur 25…). Comme elle vivait sans chambre personnelle, elle décida de se retirer « dans sa cellule intérieure » et d’utiliser son corps (par le jeûne) pour faire comprendre qu’elle s’appartenait pleinement. En 1364 ou 1365, dès l’âge de 13 ans, elle entra chez les *Mantellate*, des veuves qui ne faisaient pas de vœux mais se consacraient aux malades (pestes). Elle vécut le mariage mystique au carnaval de 1368 qui marque son entrée dans l’action politique et sociale ; elle commença dès lors à écrire des lettres aux autorités (dont le cardinal Pierre d’Estaing) et elle rencontra son futur biographe, Raymond de Capoue, en 1374 au chapitre genéral dominicain. En 1376, elle est choisie comme ambassadrice de Florence et part en Avignon pour tenter de réconcilier Florence et le pape; elle prend alors publiquement la défense des intérêts du pape pour défendre son retour à Rome et rencontre Grégoire XI. Après l’échec de cette médiation, elle reste auprès du pape et le convainc de revenir à Rome, d’engager la croisade et de réformer l’Église. Elle repart par la voie terrestre et reste un temps à Gênes avant de rejoindre Sienne pour favoriser la paix entre le pape et Florence et elle l’obtient en 1378. La mort de Grégoire XI et l’élection d’Urbain VI puis de Clément VII commence cependant le schisme d’occident : Catherine, désormais installée à Rome, soutient le nouveau pape Urbain VI et tente de convaincre les autorités religieuses et politiques de le faire mais en 1380, elle meurt d’anorexie.

Catherine a toujours considéré que l’Église est en crise pour avoir ignoré sa dimension spirituelle ; pour elle les préoccupations temporelles doivent y être secondes. L’Église est d’abord l’épouse du Christ et le pape, comme tous les baptisés, est responsable des biens du « Sang de l’agneau » ; l’Église est « fondée dans l’amour, elle n’est qu’amour » affirme-t-elle. Chaque baptisé est une plante du jardin dans lequel l’Église transmet la vie divine où l’on peut « voir le prochain, les chrétiens, les infidèles et toute creature «  c’est l’union à Dieu de tous qui engendre l’union entre tous les membres et leur interdépendance.

Elle n’hésite pas à écrire au pape Urbain VI en lui demandant une guerre contre les péchés, dont les siens, plutôt que tout autre guerre et appelle à la rénovation par un retour à l’Église primitive. Dans son œuvre principale, *Le dialogue*, elle développe pour la première fois une théologie du pont, fondée sur un caractère propre aux vrais chrétiens, promise à un grand avenir, mais nous la connaissons surtout par sa correspondance[[5]](#footnote-5). Elle est béatifiée en 1461 après un procès commencé en 1411.

Par ses engagements politiques et ecclésiaux, elle représente donc une personnalité transgressive dans son temps mais il ne faut pas oublier que l’assistance aux malades et aux pauvres pendant les épidémies est sa première vocation et son essentielle fonction ; par là, elle reste profondément une femme de son temps, mais qui veut changer sa société par l’action politique.

La française Jeanne d’Arc est trop connue pour raconter une saga magnifiée par les instituteurs de la 3e république à partir de l’histoire de France Lavisse (chapitre IX) et béatifiée en 1909 seulement. Le travail des historiens (Beaune, Contamine, Vauchez, Gauvard…) a replacé cette femme bien documentée, à la fois dans sa société et dans l’Église. Née vers 1412 et morte le 30 mai 1431 à Rouen, elle est issue d’une famille de bons paysans lorrains (un laboureur n’est pas pauvre) qui ont connu la guerre et les passages de troupes, dans une terre où l’on résiste contre les anglais dans la fidélité au souverain français légitime. A 13 ans, elle reçoit une « révélation de Notre Seigneur par une voix qui l’enseigna à soi gouverner », les voix bientôt identifiées avec saintes Catherine et Marguerite, saint Michel lui demandant d’être pieuse, de libérer le royaume de l’envahisseur et de conduire le dauphin à Reims pour son couronnement. Contre l’avis de ses parents elle obtient du seigneur du lieu une escorte, du roi une armée et réussit à délivrer Orléans. Cela semble facile mais correspond à la perception de son rôle de prophète, bien attesté alors en France. C’est cette fonction, reconnue provisoirement, et le succès dans les batailles qui la présente le mieux. D’ailleurs quand viennent les échecs, elle n’est plus soutenue, sauf par quelques compagnons. Voilà donc un chef de guerre charismatique, doté d’un courage physique indéniable, qui galvanise ses hommes au combat mais combat personnellement. Mais aussi tout autan,t et c’est profondément lié, c’est une « pucelle » qui tresse avec ses amies des rosaires lors des fêtes de la Vierge, qui prie pour guérir les malades et accompagne les mères des enfants morts dans les sanctuaires à répit comme celui de Lagny… Pourtant son approche territoriale est sans ambiguité « Sur l'amour ou la haine que Dieu porte aux Anglais, je n'en sais rien, mais je suis convaincue qu'ils seront boutés hors de France, exceptés ceux qui mourront sur cette terre. » affirme Jeanne d'Arc à son procès (le 15 mars 1431).

Celle dont le mot le plus rapporté était : « Allons hardiment en nom Dieu » est populaire mais abandonnée par le roi au cours de son procès car elle s’est fait beaucoup d’ennemis à la cour, mais elle a réussi à inverser la dynamique des dirigeants français en faveur des Anglais. Elle est à la fois un chef militaire charismatique, un conseiller politique écouté, un temps au moins, par les plus hauts gouvernants et une femme pieuse ordinaire qu’un tribunal retors tente de déstabiliser dans sa foi lors de son procès. Elle n’est pas la seule pucelle et la seule femme à prophétiser, mais son audace est à la mesure de sa foi personnelle, qu’on suit parfaitement dans son procès, ce qui est exceptionnel pour cette époque. Elle reste persuadée jusqu’au bout qu’elle n’a de compte à rendre qu’à Dieu[[6]](#footnote-6). Pour elle, comme elle le dit dans son procès, « l’Église et le Christ, c’est tout un» mais au sein de l’Église, qui n’est pas séparée de la terre et du royaume, il est de la responsabilité des baptisés d’établir la justice voulue par Dieu, au besoin par les armes, mais aussi par tout autre moyen. D’Ignace de Loyola à Madeleine Delbrêl et au pape François, on peut suivre le même adage, largement porté par un christianisme qui veut s’adapter aux changements de son temps au nom de l’unité acquise par les vrais croyants, profondément laïque baptisée face à des autorités qui font de la politique au lieu de conduire leurs sujets et fidèles au Christ. Ni l’une ni l’autre n’ont pu empêcher les crises du grand schisme de se déployer, avec des conséquences graves pour l’image de l’Église mais elles ont pu agir là où les femmes n’étaient pas reçues. C’est encore plus vrai pour les dames du temps des Réformes qu’elles soient protestantes ou catholiques.

**II. Des femmes pour les réformes protestantes et catholique**

Les femmes jouent un rôle longtemps méconnu dans la crise majeure de la Réformation protestante, mais il ne faut pas oublier que ce temps des réformes n’est pas seulement dans le camp des réformes en rupture, ainsi que l’ont montré les historiens depuis un demi siècle. Les révolutions religieuses qui réforment l’Église médiévale se déploient en fait sur trois générations. La réforme luthérienne et la réforme calviniste se concrétisent à une génération d’intervalle et il faut encore une génération pour que la réforme tridentine soit sur les rails. Dans ces temps incertains, on retient des femmes qui ont refusé d’aller vers le schisme tout en prenant la parole pour que l’Église change, comme Marguerite de Navarre et Renée de France, des princesses il est vrai, dont l’empreinte est restée durable tout au long du siècle et le reste aujourd’hui. Marguerite de Navarre, sœur de François Ier fut tantôt classée dans la Réforme et tantôt dans le catholicisme, preuve qu’elle est au-delà des étiquettes commodes posées après coup et par des convertis misogynes comme Florimond de Raemond[[7]](#footnote-7).

On a occulté le rôle de ces femmes dans l’explosion de la Réforme parce qu’elles ont pu dans l’ivresse des commencements, un temps très court en fait, prendre la parole voire l’écrire, avant de rentrer dans le rang, contraintes et forcées.

Outre les princesses des réformes, une duchesse luthérienne, Argula Von Stauffen (1492-1563) et une théologienne Réformée, Marie Dentière, peuvent servir d’exemples parmi d’autres[[8]](#footnote-8). Argula von Stauffen se permet d’écrire au duc de Bavière en 1523, sur le thème « jugez vous mêmes : est-il juste devant Dieu que nous vous devions obéissance à vous plutôt qu’à Dieu ? (Ac 4, 19) et pire encore, elle fait publier la lettre. En utilisant un grand nombre de citations de la Bible et des écrits de Luther, en toute conscience prophétique, elle défend un étudiant luthérien injustement persécuté par les professeurs catholiques d’Ingolstadt. Chaque fois qu’une femme prend ainsi la parole, c’est une inversion, signe de la fin des temps mais aussi une manière de dire tout haut ce que beaucoup pensent tout bas. Elle exerce une forme de ministère féminin de la parole auprès du prince en demandant des réformes du clergé et de l’État. Elle va encore publier six pamphlets en 1524 puis cesser d’écrire car son mari a perdu son poste. Veuve, elle va rencontrer Luther en 1530 qui en fait une martyre de sa cause mais ne lui donne pas plus la parole[[9]](#footnote-9).

On peut faire la même remarque à Genève à partir du cas de Marie Dentière[[10]](#footnote-10). Cette fille d’un grand prévôt de Tournai (1495-1561) d’abord religieuse augustine, se convertit et fuit à Strasbourg en 1524, où elle se marie avec Simon Robert, un ancien du groupe de Meaux. Ils sont invités par Guillaume Farel, lui-même ancien de Meaux, en pays de Vaud. Veuve en 1533, elle se remarie avec un compagnon de Farel, Antoine Froment et écrit sous le nom de celui-ci, au grand dam de Farel lui-même. Elle se heurte à la montée du paternalisme, voire de la misogynie des réformateurs Farel et Calvin. Alors qu’elle avait défendu et facilité leur retour à Genève, en 1540, Farel écrivait : « Cette femme orgueilleuse et vindicative fut, malgré tout son esprit, une mauvaise conseillère à son nouvel époux, qu'elle dominait absolument ». En effet, ancienne religieuse, elle avait l’habitude de commenter l’Écriture et demandait le droit de parler comme les pasteurs puisque femme de pasteur et lisant et commentant la Bible pour sa famille. Ce qui les scandalise, c’est dans une Epistre tres utile faicte et composée pour une femme chrestienne de Tornay et dédiée à Marguerite de Navarre qui fut sa protectrice comme femme d’un ancien du groupe de Meaux[[11]](#footnote-11). Publiée en 1539 et immédiatement censurée par l’autorité genevoise du moment : elle défendait l’égalité des femmes et des hommes dans leur capacité à interpréter les textes sacrés « Avons-nous deux Évangiles, l’un pour les hommes, et l’aultre pour les femmes ? L’un pour les sages, et l’aultre pour les folz ? Ne sommes-nous pas un en nostre Seigneur ? Au nom duquel sommes-nous baptisez, de Pol ou d’Apollo, du Pape ou de Luther. » Et Marie Dentière de critiquer la robe longue de Calvin, de retour à Genève en septembre 1541 et l’hypocrisie grandissante de ses compagnons. Une fois de plus, après une série de sermons dirigés contre le pouvoir bernois, c’est son mari qui perd sa place de pasteur et ne sera réintégré que fin 1549. Ces cas ne sont pas rares et l’on connaît quelques débats du même genre dans le monde protestant[[12]](#footnote-12).

D’un côté comme de l’autre, l’initiative féminine en matière de diffusion publique écrite ou orale est de plus en plus souvent dénoncée à mesure que certaines interprétations du droit romain et de la physique d’Aristote dominent la culture de la Renaissance. Jamais pour Marguerite de Navarre avant sa mort en 1549 mais assez vite après alors même qu’à partir de 1537 et l’affaire des Placards, elle avait rejoint sans équivoque le catholicisme. Bien entendu, pour les catholiques, par exemple chez nous Florimond de Raemond, elle n’est qu’une folle : à l’issue du siècle, prêcher est à nouveau folie pour une femme[[13]](#footnote-13).

**III. Dans la réforme tridentine, du XVIe au XXe siècle**

Est-ce pire encore dans la réforme catholique et la Contre-Réforme ? Ce n’est pas sûr. Nous avons une Thérèse d’Avila qui finit par s’imposer dans l’ordre masculin des Carmes après avoir réformé ses soeurs carmélites ; elle a réussi à publier des œuvres majeures, sur ordre de ses confesseurs et supérieurs certes, mais parce qu’ils ont été subjugués par la puissance de sa spiritualité, la cohérence de sa pensée et son bon sens. Elle était sans illusion sur le pouvoir masculin mais en rappelle quelques évidences pour elle, dès le début du *Chemin de la perfection*: dans une prière adressée directement au Christ « Lorsque vous êtes passé sur la terre, vous n’avez point, ô Seigneur, abhorré les femmes : vous les avez au contraire, toujours traitées avec beaucoup de compassion »[[14]](#footnote-14).

Elle défendait la clôture qui nous semble aujourd’hui une aliénation de la femme. Or l’historienne américaine Barbara Diefendorf et bien d’autres travaux d’historiens fondés sur les autobiographies et les annales, ont mis en valeur chez les religieuses l’acceptation de la clôture imposée par le concile de Trente[[15]](#footnote-15). Certes, dans les riches Pays-Bas, les chanoinesses se sont révoltées et en général les ordres dans lesquels elles possédaient un pouvoir sur les lieux et les hommes, en particulier le clergé dépendant des abbesses et prieures. La clôture stricte accompagne toujours les créations nouvelles, parfois en contradiction avec leur charisme originel comme on le voit avec Jeanne de Chantal (1572-1641) et la Visitation fondée en 1615, qui se voit imposer par Rome la clôture en 1618 malgré les réticences de François de Sales. C’est pire encore pour les Ursulines d’Angèle Merici, enseignantes séculières en 1553 qui sont obligées de se cloîtrer à partir de 1572 pour jouir de la protection d’un ordre reconnu par Rome. Désormais, l’enseignement des filles ne pourra se faire qu’en pensionat. Instruit par ces expériences, Vincent de Paul réussira à l’éviter pour que Louise de Marillac (1591-1660) puisse véritablement être efficace dans l’assistance aux plus pauvres. Cette dernière utilise d’ailleurs les œuvres et l’expérience de Catherine de Sienne pour structurer sa fondation des Filles de la charité, en faisant appel, écrit Vincent de Paul à des « filles de vent » qui ont pour voile « la sainte modestie », « pour monastère une maison de malade, pour cellule une chambre de louage, pour cloître les rues de la ville ou les salles des hôpitaux » et pour devise « la charité de Jésus crucifié nous presse ».

En dehors de ce charisme de l’activité sociale directe, les nouveaux ordres religieux ont donc volontiers accepté la clôture. En effet, les femmes y ont trouvé non seulement la sécurité contre toutes les violences par rapport à celles qui vivaient au Moyen Âge en famille ou en ville mais aussi la possibilité de s’organiser et de se gouverner elles-mêmes. Pourtant, elles y perdaient une influence sociale et politique qui leur était encore accordée à la Renaissance. Elles ne les retrouveront que dans l’éducation et le soin dans les missions proches ou lointaines au XIXe siècle. Évitons donc les jugements a priori sur ce sujet de l’enfermement des religieuses.

De toutes façons, la suppression des ordres religieux pendant la Révolution a complètement transformé leur place dans la société et elles ont su immédiatement en profiter pour créer de nouvelles formes de vie religieuse.

Dans la Révolution et le XIXe siècle Marie Rivier (1768-1838) et Jeanne de Jugan (1792-1879) sont très caractéristiques d’un nouveau tournant qui place les femmes au premier plan de la résistance contre la déchristianisation révolutionnaire. Fille d’un muletier de Montpezat en Ardèche, Marie Rivier avait appris à lire et écrire et elle décide d’ « amener des petites » à la Vierge qui l’a guérie d’une infirmité. Petite femme de 1,32m à la suite d’un accident dans son enfance, elle est refusée au monastère de Pradelles pour raison de santé et aussi à cause du refus de son oncle en 1786 « Eh bien puisqu’on ne veut pas me laisser entrer au couvent, je ferai un couvent moi-même » aurait-elle réparti. Elle l’a fait à partir d’une petite école féminine, fondée à Montpezat malgré le scepticisme de son curé sur ses capacités et avec l’aide du Tiers ordre dominicain local. Elle y accueille très vite non seulement celles dont les parents peuvent payer mais aussi les plus pauvres et mêmes les postulantes dominicaines[[16]](#footnote-16). Un succès largement dû à sa piété mais aussi à la manière enjouée dont elle enseignait le catéchisme et préparait les enfants à la première communion, à l’implication des mères, auxquelles elle parlait comme un missionnaire, leur apprenant à méditer… et plus encore à la gratuité accordée à tous ceux qui ne pouvaient payer l’école. Avec une amie proche, elle décide de réunir les filles de Montpezat pour des exercices de piété, le travail mais aussi les distractions. Elle développe peu à peu d’autres petites écoles dans les environs après avoir recruté des auxiliaires. Cette institutrice bien reconnue par ses voisins échappe ainsi aux suppressions des congrégations mises en place par la Révolution, mieux même, elle décide de fonder sa propre congrégation, dans une région il est vrai fortement hostile à la Constitution civile du Clergé et à la déchristianisation, qui protégeait le clergé réfractaire. En pleine déchristianisation, elle organise des ADAP et commente les textes du jour. Après la mort de sa mère, elle s’installe à Thueyts , en pleine Terreur, et le 21 novembre 1796 elle fonde l’institut des Sœurs de la Présentation de Marie avec 4 compagnes auxiliaires et l’aide d’un sulpicien de Viviers devenu vicaire général clandestin, M. Vernet, qui l’aida à rédiger des statuts. Elles travaillent à l’évangélisation dans les hameaux des alentours, ce qu’aucun prêtre n’aurait pu faire à ce moment. Elles étaient dix un an plus tard, en pleine persécution religieuse. Malgré de pauvres débuts, l’efficacité pédagogique, la popularité et les dons ont fait le reste, d’autant qu’elles ont accueilli très vite des orphelines : dès 1800 le diocèse reconnaît l’institut de la Présentation de Marie, qui est confirmé par Rome en 1804[[17]](#footnote-17). À sa mort, en 1838, il compte déjà 141 maisons et plus de 350 sœurs et va se déployer très rapidement en Amérique[[18]](#footnote-18).

La servante bretonne Jeanne Jugan (1792-1879) à la génération suivante est partie d’un même souci des pauvres femmes mais a eu moins de chance face aux hommes puisque très longtemps sa fondation des Petites Sœurs des Pauvres a été confisquée par le clergé, dès 1851[[19]](#footnote-19). Cette vieille domestique bretonne au bord de la retraite s’est transformée en quêteuse obstinée pour loger des vieillards à l’abandon. Cette humble domestique, pourtant bénéficiaire du prix Montyon en 1845, se voit supplantée par un jeune vicaire de Saint-Sevan, l’abbé Le Pailleur, chargé officiellement de la direction de l’œuvre, qui comprend déjà 300 sœurs dans quinze maisons. Parce qu’elle est une simple domestique illettrée, mendiant de maison en maison de quoi nourrir les vieillards qu’elle reçoit, il n’est pas pensable qu’elle puisse diriger une œuvre dans ces temps où les congrégations se multiplient. Pourtant il faut souligner la grande originalité de cette fondation, qui mobilise les campagnes au service des populations urbaines pour la première fois, alors que les Filles de la Charité et les Sœurs de la Sagesse restaient surtout urbaines. L’originalité de la quête qui redevient une norme aujourd’hui et celle du travail des vieillards recueillis qui permet une certaine autosuffisance de la collectivité sont déjà là. Création religieuse par une femme appartenant à une classe dominée, quand les pouvoirs publics et le corps social ne reconnaissent que le modèle congréganiste, elle n’a pas cherché à s’émanciper, mais seulement à rendre service à sa façon, au plus près de ceux qui l’émouvaient. Béatifiée en 1982, canonisée en 2009, son institut compte 2 710 religieuses accueillant 13 000 résidents dans 200 maisons.

Ce sont presque toujours des femmes comme elles qui sont aux XIXe et XXe siècles les héroïnes de la lutte contre les Lumières, toujours supposées anticatholiques[[20]](#footnote-20). Elles pensent ainsi leur présence dans un monde devenu à leurs yeux irreligieux, non pas sur le terrain des philosophes ou des théologiens mais dans l’action sociale et la compassion. Faute de pouvoir intervenir dans le domaine sacramentel ou magistral, ces femmes inventent de nouvelles formes de vie consacrée pour montrer la force du christianisme tandis que d’autres, dans la suite de Marie Leprince de Beaumont (1711-1776) passent à l’écriture d’une littérature d’éducation et de fiction qui se coule dans l’apologétique, à l’image de Zeanïde Fleuriot (1829-1890)[[21]](#footnote-21). C’est encore une fois dans les marges du pouvoir qu’elles interviennent et sur des espaces sociaux mal dégagés par l’institution, mais plutôt dans le sillage de l’exemplarité chrétienne, capable de refaire une société idéale et parfaite, somme toutes dans l’entresoi face au monde violent et injuste. Au XXe siècle au contraire, des femmes inventent, toujours au nom même de l’Incarnation, une forme de présence chrétienne qui impose la fraternité avec les non croyants pour construire un monde plus juste, à la façon de Madeleine Delbrel à Ivry (1904-1964). Désormais, il n’est plus nécessaire à une femme de passer par le soutien de l’appareil institutionnel pour être entendue. Sa pensée, très lentement diffusée à cause de ses options en faveur des prêtres ouvriers et des pauvres, constitue aujourd’hui une spiritualité qui n’est pas que féminine.

Nous sommes parvenus à extraire quelques caractéristiques remarquables de l’identification au Christ de toutes ces femmes actives et entendues : l’audace face aux autorités et au patriarcat bien plus souvent que la revendication ou l’aspiration à intégrer la prêtrise. L’inventivité politique et la détermination personnelle, la défense de l’originalité chrétienne qu’est l’Incarnation.

Pour toutes, l’essentiel de la vie religieuse est le *care*, le soin du prochain, l’attention aux plus faibles : l’assistance aux pauvres, aux fragiles, aux paumés comme action permanente, mais aussi la direction spirituelle dans des sociétés en crise et des individus en quête de sens. L’usage du corps pour faire passer un discours religieux dont le mariage mystique, l’anorexie, les larmes…

Ces quelques exemples parmi d’autres nous montrent que, pour les femmes, l’identité baptismale est au moins aussi importante que le pouvoir institutionnel au moment où elles agissent. Leur action est parfois manipulée et incertaine, mais elle est toujours déterminée par une relation profonde au Christ et elle nous sert de matrice éventuelle pour repenser la place de tous dans le corps ecclésial lorsque les cultures changent de paradigme : la nouveauté de l’Évangile, l’altérité, la lutte évidente contre les préjugés sexistes au nom du Christ sont à la base du remodelage permanent de ce corps. Et il faut bien dire, comme A-M Pelletier, que l’avenir de l’Église se joue dans cette capacité qu’ont les femmes à y instiler du nouveau. Précieuse liberté conquise et reconquise en permanence qui est aussi un service, celui de faire descendre le spirituel dans le quotidien, dont on peut suivre les traces aussi bien chez les pères de l’Église et les saints de la Contre-Réforme qu’au XXe siècle en dépit des préjugés du moment. Dans le monde de la Réforme, quand Luther malgré ses contradictions défend la condition ancillaire de Marie, il est proche de Bérulle ou de Grignion de Montfort qui en font la condition du chrétien parfait. C’est inaudible au XVIIe siècle, mais n’est-ce pas l’un des ressorts du christianisme d’aujourd’hui pour sortir de l’entresoi?

Tout au long du Moyen Âge et de l’époque moderne, les femmes ont agi pour changer le monde au service de tous et même en profitant de la référence à Marie, sur le principe qu’il vaut mieux obéir à Dieu plutôt qu’aux hommes. Les femmes de l’histoire et pas seulement les béguines, les fontrevistes ou les prophétesses mais aussi au XVIe siècle, les Carmélites de Thérèse d’Avila et les Carmes de Jean de La Croix, après les Minimes de saint François de Paule ou les Feuillants avec leur mystique du Carême perpétuel : ils nous disent que même en régime de séparation stricte des sexes et de clôture conventuelle, les spiritualités masculine et féminine s’influencent mutuellement. Il faut donc continuer à regarder l’action des femmes et leurs écrits trop souvent non publiés.

Depuis Vatican II et Paul VI, il est de bon ton de dire que les femmes ont été tirées par les papes de leur minorité obligée, ce qui est discutable sauf en droit civil. Quand ils parlent de la femme « pédagogue de l’homme » comme Jean-Paul II dans *Mulieris dignitatem* (1988), ils n’innovent en rien mais rappellent un fondement du christianisme qui aurait dû permettre aux fidèles de tous les temps de contrer la persistance d’un anthropocentrisme construit scientifiquement par Aristote puis par le droit romain qui organisaient l’infériorité du sexe faible au profit des mâles. Pourtant, tel n’a pas été le cas et pas seulement parce que l’anthropologie sous jacente privilégiait la maternité ou l’image de Marie dans la description d’une perfection féminine ; ils jouaient d’une essentialisation de la femme qui ne passe plus aujourd’hui en dépit de la sympathie exprimée à l’égard des femmes.

Pourquoi l’égalité des baptisés telle que Paul l’établissait dans la prise de parole et dans le gouvernement de la communauté n’est elle pas efficiente ? Pourquoi toujours invoquer le cléricalisme ou l’oppression masculine ? Avec la biologie, nous dirions aujourd’hui que tout être humain a sa part de féminin et de masculin, n’en déplaise aux traditions antiques et patristiques. Mais il faut bien voir que nous pouvons dépasser ces approches successives, bien trop instrumentalisées par les pouvoirs hiérarchiques quand nous voyons les femmes en action. C’est toujours dans l’idée de prendre soin, d’éduquer, de protéger qu’elles s’engagent , mais pas au nom d’un éternel féminin, d’une spécificité qui n’appartiendrait qu’aux femmes alors que cette part féminine qu’est le *care* est aussi revendiquée par les hommes. Quoi qu’il en soit, les femmes qui suivaient Jésus n’en faisaient pas une revendication de spécificité. En revanche, Marie-Madeleine, en oignant Jésus assumait une fonction de prophète qu’elle confirmera avec ses sœurs oignantes à la Résurrection. Les femmes de l’histoire dont nous avons parlé ont eu cette étonnante capacité de savoir imprégner le monde réel et le plus trivial de l’humanité par la certitude qu’elles témoignaient d’autre chose, d’un amour permanent, et qu’elles savaient en discerner les signes au cœur même de l’action ; elles ont su discerner et montrer le spirituel dans le quotidien au nom de l’Incarnation, ce qui est proprement chrétien[[22]](#footnote-22). Mais il ne faut pas oublier que Dieu lui-même y participe depuis toujours selon Clément d’Alexandrie qu’on n’attendait pas ici : « ce qui a de la compassion pour nous est devenu mère ; en aimant, le Père est devenu féminin »[[23]](#footnote-23). L’avenir du christianisme est de ce côté. À nous de le faire vivre.

1. Une version allégée de cette conférence est sous presse à la revue *Études*, n°4300, janvier 2023. [↑](#footnote-ref-1)
2. Voir l’analyse déjà ancienne mais toujours actuelle du collectif : *That Gentle Strength. Historical perspectives on women in chrisitanity*, éd. Lynda L. Coon, Katherine J. Haldane, Elisabeth W. Sommer, Charlottesville and London, The University press of Virginia, 1990, qui démontre le poids de la définition du féminin issue de l’Antiquité et son rejeu incessant à travers l’histoire, et en même temps l’obligation pour tout historien ou hagiographe de replacer désormais ces sagas dans une histoire à la fois des femmes et des hommes, une histoire du genre donc qui reste aujourd’hui un impératif. [↑](#footnote-ref-2)
3. Position sensible dans la théologie depuis la naissance de la théologie, dans la patristique du IVe siècle et qui n’a fait que se renforcer ensuite. Voir sur l’ambivalence des positions patristiques concernant l’égalité entre hommes et femmes face aux affirmations de Paul : France Quéré*, La femme. Les grands textes des Pères de l’Eglise*, Paris, Le Centurion, 1968, Hervé Legrand, « Les femmes sont-elles à l’image de Dieu de la même manière que les hommes ? Sondage dans quelques pères grecs », dans *Nouvelle Revue Théologique*, 2006/2, t. 128, p. 214-239. Il montre en particulier que si pour Irénée l’image de Dieu est dans l’homme tout entier, homme et femme, c’est loin d’être vrai par la suite. [↑](#footnote-ref-3)
4. Sur ces évolutions ou plutôt ambiguités historiques : Anne-Marie Pelletier, *l’Église et le féminin. Revisiter l’histoire pour servir l’Évangile*, Paris, Salvator, 2021, mais aussi, pour l’utilisation nouvelle de la psychologie pour décrypter une spiritualité : Lucienne Sallé, *Femmes pour l’aimer*, Nantes, Siloë, 2000, 268 p. [↑](#footnote-ref-4)
5. L’essentiel en langue française : André Vauchez, *Catherine de Sienne. Vie et passions*, Paris, Cerf, 2013, 252p. *Dialogue*, 21, 26-27. Le pont est celui de la vérité qui permet de franchir le fleuve du mensonge, la voie de la vérité qui nous permet de passer d’un royaume à l’autre. D’une rive à l’autre, les croyants sont portés par Dieu au moyen du Christ. Le pont entre le ciel et la terre est aussi le Christ en croix qui invite à gravir les trois marches que sont les pieds cloués, le côté ouvert au secret de Dieu qui permet d’atteindre le « baiser de sa bouche », c’est à dire la paix et la joie. cf. *Prier 15 jours avec Catherine de Sienne*, Chantal Van der Plancke et André Knockaert, Paris, Nouvelle Cité, 1996, p. 55-67. [↑](#footnote-ref-5)
6. Claude Gauvard, *Jeanne d’Arc. Héroïne diffamée et martyre*, Paris, Gallimard, 2022, p. 84 et p. 94. [↑](#footnote-ref-6)
7. *L’histoire de la naissance, progrez et decadence de l’h’heresie de ce siècle divisée en huict livres, livre premier dedié à nostre sainct pere le pape Paul cinquiesme, par Florimond de Raemond, conseiller du roy en sa cour de parlement de Bordeaux*, Rouen, 1638, 1065 p.

   Livre septieme p. 837-941. [↑](#footnote-ref-7)
8. L’une des rares tentatives de synthèse dans Thomas Head, « The Religion of the Femmelettes : Ideals and Experience among Women in Fifteenth an Sixteenth Century France », dans *That Gentle Strength op. cit.* p. 149-175. [↑](#footnote-ref-8)
9. *Paroles d’Evangiles. Quatre pamphlets allemands des années 1520*, éd. Marianne Ruel Robins, Paris, Publications de la Sorbonne, 1994, p. 97-160. Nathalie Z Davis, *Les Cultures du peuple. Savoirs, rituels et résistances au XVIe siècle,* Paris, 1980 p. 147. [↑](#footnote-ref-9)
10. C. Skenazi, « Marie Dentière et la prédication des femmes », *Renaissance and Reformation*, vol. 21, no 1,‎ 1997, p. 5-18. Irena Backus, « Marie Dentière : un cas de féminisme théologique à l’époque de la Réforme ? », *Bulletin de la Société de l’histoire du protestantisme français*, vol. 137,‎ 1991, p. 177-195. [↑](#footnote-ref-10)
11. Jean-Claude Barbier, « Marie Dentière ou comment Jean Calvin réprimandaient les femmes qui voulaient sur Actualités Unitariennes, 2007 [en ligne]. [↑](#footnote-ref-11)
12. Maria-Cristina Pitassi, « Un ministère ecclésial pour les femmes ? Le contexte culturel et théologique d’un échange épistolaire entre Dorothy Moore et André Rivet (1643) », *Dix septième siècle*, 293, Octobre 2021, p. 337-349. [↑](#footnote-ref-12)
13. Patricia Eichel-Lojkinine, Marguerite de Navarre : La perle de la Renaissance, Paris, Perrin, 2021, p. 240. [↑](#footnote-ref-13)
14. « No sois Vos, Criador mio, desagradecido para que piense yo daréis menos de lo que os suplican, sino mucho más ; ni aborrecistes, Señor de mi alma, cuando andávades por el mundo, las mujeres antes las favorecistes siempre con mucha piedad t hallastes en ellas tanto amor… *Le chemin de la perfection*, ch. 3, dans *Œuvres complètes*, tr. Gregoire de Saint Joseph, Paris, Seuil, 1948, p. 597. [↑](#footnote-ref-14)
15. Entre 1604 et 1650 pas moins de 48 nouvelles maisons religieuses sont fondées à Paris : Barbara B. Dieffendorf, *From Penitence to Charity: Pious Women and the Catholic Reformation in Paris,* Oxford University press, New York, 2004, p. 65-76 sur l’acceptation de la clôture. Sur l’évolution historique et la clôture depuis le concile Vatican II, Colette Friedlander, OCSO ed. *La clôture des moniales, trente ans d’expectative*, Namur, 1997, 215p. [↑](#footnote-ref-15)
16. Voir dès l’origine : Huen-Dubourg J. [abbé A.-J.-M. Hamon], *Vie de madame Rivier, fondatrice et première supérieure de la congrégation des sœurs de la Présentation de Marie*, 1842[en ligne], p. 48 : à Thueyts, « Tous les jours, elle faisait à haute voix, dans l’église, la prière du soir, suivie du chapelet et d’une lecture de piété ; tous les dimanches, pour remplacer les prêtres auxquels la persécution ne permettait pas de paraître elle y lisait à haute voix les prières de la messe, en ajoutant une lecture qu’elle developpait elle-m^me ; et dans sa maison, trop petite pour contenir la foule qui s’y pressait, elle faisait l’instruction aux femmes sur les Commandemens de dieu et de l’Église, les péchés capitaux, la manière de fréquenter les sacremens, donnant à ses explications le double intérêt de la clarté qui les faisait comprendre aux plus ignorantes et d’une gaieté aimable qui les faisait écouter toujours avec plaisir. » [↑](#footnote-ref-16)
17. Bonne documentation dans la biographie fondée sur les archives, à condition de tenir compte de l’époque où elle a été rédigée et de son climat hagiographique : Fernand Mourret, *La vénérable Marie Rivier, fondatrice des sœurs de la Présentation de Marie de Bourg-Saint-Andéol (1768-1838)*, Paris, Desclée de Brouwer, 1898. Déclarée vénérable par Pie X, elle a été béatifiée en 1982 et canonisée en 2022. Fondé sur les archives notariales et fiscales de la famille Rivier : Louis Chaudouard, « Autour de la vénérable Marie Rivier, sa famille, ses compatriotes », son pays, dans *Revue du Vivarais*, 1942, p. 180-208. [↑](#footnote-ref-17)
18. Voir, en ligne, le manuel de pédagogie de Sœur Marie-Aimée de Jésus, *L’enseignement à l’institut de la présentation de Marie*, Saint-Hyacinthe (Canada), 1939. [↑](#footnote-ref-18)
19. Claude Langlois, « Je suis Jeanne Jugan ». Dépendance sociale, condition féminine et fondation religieuse », dans *Archives de Sciences sociales de religions*, 1981, p. 21-35 [↑](#footnote-ref-19)
20. Sarah Barthélemy, « Lectures de religieuses de la Contre-révolution. La bibliothèque parisienne des Filles du Cœur de Marie », dans *Études sur le 18e siècle. Femmes des anti-Lumières, femmes apologistes*, Université de Bruxelles, 2016, p. 23-38. [↑](#footnote-ref-20)
21. Voir les études de Rotraud Von Kulessa, Ramona Herz-Gazeau et Sylviane Albertan-Coppola dans le même volume, p. 159-170, 171-184 et 185-192. [↑](#footnote-ref-21)
22. C’est l’essentiel de la thèse d’Anne-Marie Pelletier, *L’Église et le féminin. Revister l’histoire pour servir l’Évangile,* Paris, Salvator, 2021, p. 55 en particulier. [↑](#footnote-ref-22)
23. Clément d’Alexandrie, *Quel riche sera sauvé ?*, Cerf, « Sources chrétiennes », n° 537, 2011, p. 195. Merci à François Euvé qui a identifié cette citation d’Anne Quéré. [↑](#footnote-ref-23)